

CHARTER D'AMIENS

Semaine de l'Émancipation Tendance Intersyndicale : actualité du syndicalisme révolutionnaire et de la Charte d'Amiens

Il serait paradoxal que notre revue se fasse l'écho des différentes initiatives autour du centenaire de la Charte d'Amiens, et que dans le même temps la tendance Émancipation ne se préoccupe pas de cette question... c'est donc tout naturellement que la Semaine de l'Émancipation a été le lieu d'un débat animé par notre camarade David Hamelin au sujet de l'"Actualité du syndicalisme révolutionnaire et de la charte d'Amiens" dont voici un compte-rendu. Bien entendu, pour l'Émancipation ce choix est en lien avec une stratégie d'investissement dans les luttes de résistance actuelles, et ne se réduit pas à un coup de chapeau commémoratif à l'adresse de ce texte vénérable...

Dans son intervention, David Hamelin met en évidence le fait que la motion d'Amiens, dont l'Émancipation se réclame parmi d'autres, permet aussi de comprendre certains problèmes du syndicalisme de l'époque, auxquels elle constitue une réponse. Il importe donc de voir comment elle avait été travaillée.

Différentes initiatives... mais que reste-t-il de la Charte d'Amiens ?

David Hamelin rappelle que dans les derniers mois, différentes réunions ont été mises en place autour de la *Charte*. Tout d'abord le colloque international des éditions CNT-RP, la CNT étant l'organisation syndicale qui se réclame le plus de la *Charte*. Il a donné lieu à des discussions très militantes. FO a de son côté organisé un colloque très confidentiel, centré presque exclusivement sur la question de l'indépendance syndicale. Dans un autre registre, le colloque de l'Alternative Libertaire a voulu penser les luttes sociales actuelles en regard des luttes de l'époque, ce qui a posé la question de l'unité des luttes et de l'unité syndicale.

Deux autres colloques sont à venir : en octobre un colloque international organisé à Amiens, et centré sur l'indépendance syndicale au sens large ; et un colloque organisé dans le Lot-et-Garonne à Nérac (lieu de naissance de Victor Griffuelhes) les 25 et 26 novembre prochain (1).

Au total, la *Charte* n'est pas oubliée dans le mouvement ouvrier, mais est-ce que cela va permettre de réexaminer réellement les pratiques syndicales ? On peut en douter. Ainsi aujourd'hui, dans le paysage syndical, s'en réclament : la CGT (en insistant sur l'aspect "lutte de classes"), FO (qui elle insiste sur "l'indépendance syndicale"), certains syndicats SUD (et qu'en est-il de Solidaires ?), la CNT, la FSU (mais très peu !), des libertaires et les Comités Syndicalistes Révolutionnaires (CSR), l'Émancipation... mais même dans les organisations syndicales qui sont les plus radicales sur la question de l'indépendance, il y a une forme d'acclimatation au contexte actuel, la référence à la *Charte* ressemble plus à une incantation qu'à une réalité pratique (y compris à la CNT à laquelle adhère David Hamelin). Ainsi des débats de fond



pourtant fondamentaux pour le syndicalisme (la question des institutions, du parlementarisme, de la double identité du syndicalisme assurant la complémentarité réforme / révolution...) sont très peu évoqués aujourd'hui.

D'où l'intérêt de poser la question : dans quel contexte a été élaboré la *Charte* ? Quelle interprétation peut-on en tirer ?

L'élaboration de la Charte

Tout d'abord son nom : il ne s'agit pas vraiment d'une "Charte" au départ, mais d'une motion de congrès syndical. Ce n'est pas anodin : la *Charte*

n'a pas été vécue comme un texte fondateur à l'époque, le congrès précédent - celui de Bourges en 1904 - avait provoqué beaucoup plus de débats. Se tenant en octobre 1906, le congrès d'Amiens rassemble environ 350 délégués soit une centaine de moins qu'au précédent (le recul de la CGT est déjà amorcé), et qui représentent environ un millier d'organisations confédérées. Le congrès n'a pas parlé que de la *Charte*, mais a aussi débattu d'autres questions : la question internationale (la perspective de grève générale entraînant de fortes divergences avec le syndicalisme allemand), les problèmes internes, les lois ouvrières, le "subventionnisme" (subventions des mairies entraînant de fait l'apparition de permanents syndicaux), le passage des fédérations de métier aux fédérations d'industrie (en d'autres termes l'architecture de la CGT actuelle), l'antimilitarisme... on peut même dire que la *Charte* a été rédigée de manière "un peu improvisée", car si elle reprend des principes déjà affirmés par la CGT de l'époque, le contexte politique de 1906 force à rediscuter certaines choses. Ainsi en avril 1905 la SFIO (2) a unifié la myriade de groupes socialistes dispersés ; la même année ont eu lieu la lutte pour la journée de huit heures, la catastrophe de Courrières (3) avec le conflit social et la répression qui ont suivi... À l'entrée du congrès de la CGT, la Fédération du Textile d'inspiration guesdiste propose une motion qui préconise d'établir des liens avec la SFIO. Contre cette motion, les militants syndicalistes

SYNDICALISME, LUTTES, CHARTER D'AMIENS, INDEPENDANCE SYNDICALE (SUITE)...

Nous poursuivons la recension des différentes initiatives à l'approche du centenaire de la *Charte d'Amiens*. La Revue tâchera de rendre compte des initiatives concernant la *Charte*, merci aux lectrices et lecteurs de nous signaler celles que nous oublierions. Plusieurs choses intéressantes à noter en plus de celles abordées dans les numéros précédents de *L'Émancipation syndicale et pédagogique*...

Un site Internet : Pelloutier.net

Comme son nom l'indique, ce site d' "histoire du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme" évoque notamment l'action de Fernand Pelloutier, le principal animateur des Bourses du Travail de la fin du 19^e siècle, et donc l'un des fondateurs de la CGT. Ce site, plus largement, met en ligne des documents ou études sur le syndicalisme révolutionnaire (certains difficiles d'accès ou peu connus), et ne se cantonne pas à la France (www.pelloutier.net).

révolutionnaires, mais aussi réformistes de la CGT, éprouvent la nécessité d'un texte pour préciser à nouveau les principes de la CGT, mais aussi prendre en compte la diversité des courants existant dans le syndicat. La *Charte* est donc pour David Hamelin un texte de compromis (4) qu'on peut interpréter de différentes manières. Ce qui explique en partie le vote très massif de la *Charte* lors du congrès, mais aussi des réactions que l'on n'imagine pas forcément aujourd'hui : des guesdistes votent la *Charte* et d'autres motions du congrès car ils ont des comptes à rendre à leurs instances locales (certains deviendront même par la suite des syndicalistes révolutionnaires); inversement, des anarchistes critiquent la *Charte* car ils sont hostiles à son refus proclamé des "sectes", qui les vise et qui signifie que la CGT refuse de se laisser guider par un courant extérieur, fût-il anarchiste.

C'est que, comme l'indique David Hamelin, il y a à cette époque une grande porosité entre les différents courants idéologiques qui existent dans la CGT.

Les divers courants de la CGT

Les **guesdistes** sont souvent perçus de manière négative par l'histoire du mouvement ouvrier. Cette vision est en grande partie liée à l'absence de courant politique se réclamant du guesdisme et du rejet de la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC) puis du PCF de cette héritage encombrant. Mais même en perte de vitesse, les guesdistes restaient le principal courant socialiste en France, avec plus de 15 000 adhérents au tournant du siècle (5).

L'autre grand courant identifié est celui des **anarchistes** : il ne faut pas avoir une vision uniforme de la CGT de l'époque, les anarchistes ne sont pas aussi puissants qu'on pourrait le penser aujourd'hui (ainsi de nombreux secrétaires de Bourses du Travail sont des militants réformistes et modérés). Ils ne sont pas toujours majoritaires même si dans certaines villes ouvrières ils sont très implantés.

Les **allemanistes** (surnommés significativement "allemanarchistes") sont par contre un courant aussi important que méconnu; méconnus du fait de la quasi-absence de travaux universitaires à son sujet (6), d'autant plus qu'il n'y a pas de courant aujourd'hui qui s'en réclame. Et pourtant ! Les allemanistes organisés dans le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire (POSR) privilégient les luttes économiques aux luttes politiques, sont des artisans actifs de la construction des Bourses du Travail et luttent contre les guesdistes au sein du syndicalisme naissant. Au point de se présenter souvent comme les agents du syndicalisme dans les conseils municipaux où ils sont élus, et de délaissé la construction de leur parti du fait d'un



investissement privilégié dans le syndicalisme. Pour eux la société doit être gérée par les syndicats après la révolution socialiste, les syndicats seront les organisateurs de la production; ainsi les syndicats sont-ils à la fois la source du pouvoir politique et du pouvoir économique, et cette idée est portée par les allemanistes avant même que les anarchistes ne s'y rallient.

S'approprier la Charte d'Amiens

Après ces précisions, David Hamelin relève que dès l'entre-deux-guerres, et ensuite après 1945, de nombreuses références très contradictoires à la *Charte* sont apparues. Ainsi l'histoire du mouvement ouvrier est-elle jalonnée de prises de positions en ce sens. La **scission CGT / CGTU** (7) voit les deux organisations s'en réclamer, puis en 1926 la **CGT-SR** (7) qui scissionne de la CGTU. En 1930 le **Manifeste des 22 pour la réunification syndicale** (8) s'y réfère, tout comme le **congrès de Toulouse** de réunification de la CGT (1936)... ce qui n'empêche pas d'exclure les communistes de la CGT, encore au nom de la *Charte*, en 1939 ! L'un des principaux problèmes, c'est que la *Charte* n'est pas seulement une prise de position pour l'indépendance syndicale comme certains le croient, c'est un "package" (action directe, articulation réforme / révolution, refus de la domination du syndicat par les "sectes"...). Mais s'approprier la *Charte d'Amiens* comme référence syndicale ne va pas sans poser des questions, comme le montre le débat qui survient avec la salle suite à l'exposé de David Hamelin...

La nature du syndicalisme révolutionnaire...

David Hamelin est amené à mettre en garde contre une vision simpliste et mythifiée du syndicalisme révolutionnaire. Tout d'abord sur le terme même : à l'époque les problèmes d'étiquetage (syndicalisme révolutionnaire, anarcho-syndicalisme...) ne se posent pas. Au congrès d'Amiens le souci des responsables de la CGT est avant tout de repréciser des principes déjà connus face à l'offensive de la Fédération du Textile, il ne faut donc pas penser qu'ils apportent une importance fondamentale à ce texte. Comme on l'a vu, il y a une série de nuances dans les orientations des militants, il est difficile de caractériser définitivement telle ou telle position, d'autant plus qu'elles évoluent au fil du temps : méfions-nous d'une lecture rétrospective.

Cela amène à bien prendre en compte les limites du syndicalisme révolutionnaire de la CGT de 1906. Par exemple sur la question des formes de lutte : cette question n'est pas posée, on considère que le syndicat est le seul organe de lutte et de toutes les façons la CGT ne fonctionne pas forcément de manière démocratique. Il faut dire que les conditions n'étaient pas les mêmes : à l'époque il y avait beaucoup moins de leviers légaux permettant d'expérimenter des formes de lutte. De même, par l'intermédiaire des Bourses du Travail, les syndicats cherchaient à intervenir dans tout le champ social.

Du côté des syndicats : la CGT-FO et la tendance "Ensemble"

FO, dans sa publication *FO-Hebdo*, commémore le centenaire de la *Charte d'Amiens* à sa manière, "en évoquant l'année 1906 dans ses dimensions sociale, économique, politique, internationale et culturelle" (www.force-ouvriere.fr/1906/). A noter que tous les articles de ces *chroniques de l'Année 1906* sont progressivement mis en ligne, et que début 2007 ils feront l'objet d'un recueil qui sera publié par la confédération. Une initiative bienvenue, on se prend à regretter que pour la direction de FO les références à la *Charte* restent avant tout propagandistes.

Ensemble pour le SNUipp, tendance syndicale animant le site du même nom (www.snuipp-ensemble.org), est plus cohérente dans son articulation entre l'idéologie et la pratique syndicale réelle. Son site contient un dossier sur le centenaire de la *Charte*, avec là aussi des textes ou brochures assez rares. A noter que la contribution de **Stéphane Julien** (un des militants d'Ensemble) sur la question de l'actualité de la *Charte* a été publiée l'année dernière dans les numéros 6 et 7 de *L'Émancipation*.

Limites aussi en ce qui concerne les formes du changement de société: David Hamelin met en question le mythe "insurrectionnaliste" de la révolution violente, qui travaille encore de nombreux militants. Dans le même ordre d'idée, la grève générale est l'objet d'une mythification échappant à toute rationalité. Pour David Hamelin la grève générale peut certes être un outil, mais il n'y croit pas plus qu'à d'autres outils; d'autant plus qu'aujourd'hui la grève générale n'est pas forcément pensée comme un changement de société (et inversement, il peut y avoir de vrais processus révolutionnaires qui passent par des formes d'action non-violente). En fin de compte, il faudrait ainsi se demander à quoi sert réellement une grève générale.

Autre point qui pose question: le rôle du syndicat. Le syndicat est-il l'organe qui préfigure la société future, et qui sera le lieu de gestion de cette société? Pour David Hamelin, il faut commencer par se pencher sur la réalité existante: en un siècle de mouvement ouvrier, au lieu de s'appropriier les structures qui organisent la société, les travailleurs s'en sont fait déposséder. Ainsi dans les années 1930 la CGT possédait ses propres caisses d'assurances sociales, ou encore ses propres bureaux de placement des chômeurs (fonction aujourd'hui dévolue à l'ANPE); les travailleurs ont été dépossédés d'une série de choses, qui ont été reprises par l'État. Comment se les réapproprier? On entre par ce biais dans des débats tout à fait actuels...

... conditionne les formes de lutte d'aujourd'hui

Le rôle du syndicat doit par conséquent, pour plusieurs participants au débat, être à nouveau précisé, bien entendu contre les directions syndicales réformistes, mais aussi sans se limiter aux positions proclamées par le syndicalisme révolutionnaire de l'époque. Pour beaucoup le syndicat peut être un des lieux d'expérimentation de pratiques préfigurant la société future, en impulsant des pratiques d'autogestion et de démocratie dans les luttes. Toutefois, relèvent certains camarades, il existe aussi d'autres formes de pratiques alternatives, de pratiques autogestionnaires et remettant en cause les relations marchandes. Il faut ainsi être attentifs à ce qui se passe en Amérique du Sud, qui est éclairant sur l'appropriation que peuvent revendiquer les travailleurs (cf. la récupération des usines en Argentine, qui constitue une première forme de réappropriation par les travailleurs).

Concernant les syndicats, la division actuelle pose plusieurs problèmes nouveaux, que les principes de la *Charte* permettent en partie d'appréhender, mais en partie seulement. Ainsi celui des rapports entre l'Émancipation et les structures syndicales (CNT, Solidaires, FSU...), mais aussi avec d'autres courants intersyndicaux (les CSR, Reconstruire la CGT, etc). Il est réaffirmé que l'Émancipation comme tendance intersyndicale n'a pas de position précise et définitive sur telle ou telle organisation syndicale: ses militants peuvent faire des choix syndicaux différents, l'essentiel est de porter en commun des orientations et des pratiques de luttes. Il y a globalement deux grandes options: soit porter le débat dans un syndicat majoritaire (et dans ce cas accepter d'y



Colloques et revues

Dans ce domaine, trois manifestations à signaler. A commencer par le colloque international organisé par le CURAPP (Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie), à Amiens justement, du 11 au 13 octobre. Centré sur la question de l'indépendance syndicale (rapport à l'État et aux courants politiques, rapports du syndicalisme avec d'autres mouvements sociaux...), il n'a pas vraiment une dimension commémorative, mais vise plutôt à croiser la réflexion de chercheurs sur des problèmes actuels du syndicalisme. La date limite pour s'inscrire est le 23 septembre (www.u-picardie.fr/labo/curapp). La revue *Dissidences* ("bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires") informe sur son site www.dissidences.net/actu.htm de l'organisation d'un colloque à Nérac (Lot-et-Garonne) sur la *Charte d'Amiens*. Pourquoi Nérac? Tout simplement parce que c'est là qu'est né Victor Griffuelhes, secrétaire général de la CGT au moment du congrès d'Amiens, et personnalité marquante du mouvement ouvrier français. Le colloque est prévu pour les 25-26 novembre, il est organisé

par une association d'histoire locale et régionale.

The last but not the least, et plus inattendu, la revue *Mil neuf cent* ("revue d'histoire intellectuelle") organise elle aussi une journée d'étude sur la *Charte d'Amiens* le 6 octobre (www.revue1900.org/welcome/index.php?accueil=1). Une journée qui fait suite à la publication d'un numéro sur le syndicalisme révolutionnaire et le centenaire de la *Charte*. *Mil neuf cent*, émanation de la *Société d'études soréliennes*, est une revue d'histoire intellectuelle étudiant de manière privilégiée le débat d'idées de la fin du 19^e siècle. Ça faisait très longtemps que Jacques Julliard n'avait pas fait autre chose que défendre servilement le social-libéralisme, alors ne nous privons pas de saluer cette bonne idée!

être minoritaires...), soit construire des syndicats au départ minoritaires mais plus en phase avec nos positions... sans avoir de position spécifiquement sur telle ou telle organisation, il importe de dénoncer les orientations du syndicalisme d'accompagnement et du réformisme. Ainsi l'Émancipation a refusé de participer à la tentative de créer une tendance intersyndicale de lutte de classes, face au refus d'y faire référence à la *Charte d'Amiens* et à l'indépendance syndicale...

Toujours dans la même veine, les camarades de la Fédération Syndicale Etudiante (FSE) nous ont fait part de leur initiative d'un appel pour l'unité organique du syndicalisme étudiant de lutte, en direction de SUD-Étudiant, la CNT, le CVSE (Comité pour un Vrai Syndicat Étudiant)...

La Semaine de l'Émancipation a ainsi été l'un des lieux où se débat l'actualité de la *Charte d'Amiens*, c'est-à-dire ce que doit et peut être le syndicalisme de lutte des classes. Espérons que ces lieux se développeront dans les temps qui viennent!

Quentin DAUPHINÉ □
(Var)

(1) Concernant les diverses initiatives, voir les encadrés dans le présent article.

(2) Section Française de l'Internationale Ouvrière, ancêtre de l'actuel PS, qui résulte de la fusion des diverses organisations socialistes lors du congrès de la salle du Globe (Paris).

(3) En mars 1906, une catastrophe dans les mines du bassin minier de Courrières, dans le Pas-de-Calais, provoque plus d'un millier de morts. Il apparaît rapi-

dement que la compagnie minière de Courrières a sciemment négligé toute prudence et tout secours aux mineurs ensevelis, dans le seul but de ne pas écorner ses profits.

(4) A noter que ce point fait débat parmi ceux qui s'intéressent à la *Charte*. Ainsi Jacques Toublet dans son importante introduction au livre d'Emile Pouget (*La CGT*, Editions CNT Région Parisienne, 1997) fait sienne la thèse du "syndicalisme révolutionnaire atténué" dégageant une nouvelle synthèse syndicaliste, tandis que Michel Chueca considère au contraire, dans sa présentation de l'ouvrage *Emile Pouget. 1906. Le congrès syndicaliste d'Amiens* (même éditeur), que c'est bien le syndicalisme libertaire qui l'a emporté sans faire de concession sur le fond.

(5) Voir à ce sujet l'étude de Claude Willard issue de sa thèse: *Le Mouvement socialiste en France (1893-1905). Les Guesdistes*. Paris, Editions sociales, Imp. Crété, 1965.

(6) Une exception: la thèse de Didier Bigorgne sous la direction de Jacques Girault: *Les allemandistes (1882-1905). Itinéraires, place et rôle dans le mouvement socialiste français*, 2001, 3 vol.

(7) En 1922, pour garder le contrôle de la CGT face à la montée des tendances révolutionnaires, les dirigeants réformistes organisent sa scission. Par la suite, jusqu'en 1936, vont se succéder la CGT réformiste et la CGTU (U pour "Unitaire") révolutionnaire, plus tard contrôlée par le PC. En 1926, le courant anarcho-syndicaliste scissionne de cette dernière pour créer la CGT - Syndicaliste Révolutionnaire.

(8) Lancé par des militants (notamment Daniel Guérin) membres de la CGT, de la CGTU, ou de syndicats provisoirement autonomes, il vise à réunifier la CGT sur la base de la *Charte*. La tentative échouera, victime de l'opposition conjuguée des appareils CGT et CGTU d'une part, des hésitations de certains de ses initiateurs d'autre part.